

Comptes annuels 2008



Bilan au 31 décembre 2008

	Commentaires	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Actif			
Actif circulant		12 666 347	13 324 813
Liquidité	1	5 800 048	6 832 203
Titres	2	5 027 337	4 521 383
Créances pour livraisons et prestations	3	364 741	12 500
Créances de proches	4	1 024 921	1 555 453
Autres créances		160 307	224 910
Stocks		12 900	0
Compte de régularisation actif	5	276 093	178 364
Actif immobilisé		826 863	642 764
Participation LOX	6	1	1
Prêt LOX	6	525 000	275 000
Actif corporel mobile	7	128 604	96 835
Immobilisations incorporelles	8	151 548	223 423
Actif immobilisé affecté (fortune des fonds) Fonds Koch-Brunner	9	21 710	47 505
Total actif		13 493 210	13 967 577
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		5 280 105	6 300 987
Engagements envers de livraisons et de prestations	10	482 176	569 546
Obligations envers des proches	11	3 361 695	4 486 857
Autres obligations	12	211 935	192 729
Compte de régularisation passif	13	1 224 300	1 051 855
Capitaux étrangers à long terme		30 000	48 000
Provisions	14	30 000	48 000
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)	15	994 669	817 008
Capital de l'organisation	16	7 188 436	6 801 582
Capital libre généré		2 585 835	2 590 835
Fonds libres		4 602 601	4 215 747
Résultat de l'exercice		0	-5 000
Total passif		13 493 210	13 967 577

Compte d'exploitation

	Commentaires	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Produits d'exploitation			
Produits de campagnes de collecte de fonds	17	4 027 080	4 947 826
Dons		3 792 957	3 982 710
Legs		234 123	965 117
Produits pour prestations fournies	18	6 502 527	8 082 180
Mandats publics	19	2 378 785	4 435 050
Confédération OFSP		812 609	735 471
Confédération OFAS		1 521 200	3 580 840
Confédération DDC		44 976	118 739
Autres produits d'exploitation		704 088	530 819
Prestations de service en faveur de tiers		30 533	2 124
Sponsoring	20	52 974	85 613
Contributions des participants Vacances & Formation continue		291 089	216 599
Produits provenant de proches	21	205 991	193 215
Pertes sur débiteurs		-3 099	586
Divers	22	126 600	32 682
Contributions des Ligues pulmonaires cantonales		3 419 654	3 116 311
Contributions ordinaires	23	2 784 804	2 337 419
Contributions affectées	24	634 850	778 893
Total des produits d'exploitation		10 529 607	13 030 007

	Commentaires	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	25	7 684 317	6 876 323
Frais de personnel	26	2 666 792	2 245 082
Frais de voyage et de représentation		50 681	51 018
Frais de campagne de collecte de fonds		1 475 842	1 252 908
Conception, création, honoraire		153 329	114 779
Distribution, production		780 255	629 760
Communication		9 124	16 441
Adresses		286 119	293 355
Ports, frais bancaires et postaux, autres		247 015	198 573
Charges de projets		3 274 106	3 095 823
Frais d'entretien		11 980	31 153
Charges en matière de recherches	27	80 000	80 000
Amortissements		124 916	120 339
Frais administratifs	28	652 630	649 572
Frais de personnel		374 593	426 841
Frais de voyage et de représentation		1 097	7 815
Charges d'exploitation		269 199	204 466
Frais d'entretien		1 680	3 850
Amortissements		6 060	6 599
Total des charges d'exploitation		8 336 947	7 525 895
Versement de l'excédent de Fundraising	29	-1 822 218	-2 212 342
Résultat d'exploitation		370 442	3 291 769
Résultat financier	30	194 072	164 165
Produits financiers		249 059	173 165
Charges financières		-54 987	-9 000
Résultat annuel sans résultat des fonds affectés		564 514	3 455 934
Résultat des fonds affectés		-177 661	6 736
Attribution		-685 260	-594 919
Utilisation		507 599	601 655
Résultat annuel avec résultat des fonds affectés		386 853	3 462 670
Résultat des fonds libres		-386 854	-3 467 671
Attribution		-779 172	-3 816 901
Utilisation		392 318	349 230
Résultat annuel		0	-5 000

Tableau de financement

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice après résultat des fonds	–	–5 000
Résultat des fonds	564 515	3 460 935
Dotation / (Utilisation) du capital de l'organisation	–	–
Résultat annuel sans variation de fonds	564 515	3 455 935
Amortissement d'immobilisations corporelles/incorporelles	130 977	126 938
Constitution / dissolution de provisions	–18 000	9 600
Diminution / (Augmentation) titres	–505 954	–1 898 534
Diminution / (Augmentation) créances	242 894	–963 985
Diminution / (Augmentation) stocks	–12 900	–
Diminution / (Augmentation) compte de régularisation actif	–97 729	9 557
(Augmentation) / Diminution autres dettes financières à court terme	–1 193 326	–327 183
(Augmentation) / Diminution compte de régularisation passif	172 445	394 162
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	–717 079	806 490
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	–83 766	–94 520
Investissements en immobilisations financières	–250 000	–275 000
Investissements en immobilisations incorporelles	–7 105	–107 014
Désinvestissements immobilisations financières	25 795	14 566
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	–315 076	–461 969
Total Flux de fonds	–1 032 155	344 521
Justification des liquidités		
Etat initial disponibilités	6 832 203	6 487 682
Etat final disponibilités	5 800 048	6 832 203
Diminution (–) / Augmentation (+) des liquidités	–1 032 155	344 521

En 2008, nous comptons sur des intérêts de CHF 241 711 (2007: CHF 164 538) comme recettes (pas de dépenses).
Pas de recettes ou de dépenses de produits de participation ou d'impôts sur le bénéfice.

Tableau de variation du capital

	Existant initial au 1.1.2008 en CHF	Dotation en CHF	Transfert de fonds internes en CHF	Utilisation en CHF	Existant final au 31.12.2008 en CHF
Moyens provenant du financement propre					
Capital libre généré (accumulé)	2 590 835		-5 000		2 585 835
Fonds libre information	370 073	234 418		-177 887	426 604
Fonds libre pour malades chroniques	56 160				56 160
Fonds libre contre le tabagisme	832 980	282 324			1 115 304
Fonds libre i-care plus	1 068 621			-208 620	860 001
Fonds libre projets	1 887 913	262 430		-5 811	2 144 532
Résultat de l'exercice	-5 000		5 000		-
Capital de l'organisation	6 801 582	779 172	-	-392 318	7 188 436
Moyens provenant de fonds					
Fonds Tuberculose	769 748	496 267		-481 919	784 096
Fonds Koch-Brunner	47 260	537		-25 679	22 118
Fonds de promotion	-	188 455			188 455
Capital des fonds avec affectation limitée	817 008	685 259	-	-507 598	994 669

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Clôture selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, ce qui répond aux exigences pour les organisations avec le label de qualité ZEWO qui collectent des fonds. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives de la Fondation ZEWO, aux statuts de la LPS ainsi qu'aux règles Swiss GAAP RPC. Le compte annuel reflète la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la Ligue pulmonaire suisse. Sont valables les bases d'évaluation selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables dès le 1^{er} janvier 2007). La présentation des comptes de l'année précédente a été adaptée en conséquence.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux consignes de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les indications correspondent à ce qui suit:

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les titres à leur cours. Les extraits de dépôt au 31 décembre 2008 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Les créances à leur valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs uniques. Nous n'avons procédé à aucune rectification de valeurs forfaitaires dans l'esprit d'une provision pour créances douteuses (ducroire).
- Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou à la valeur inférieure du marché.
- Placement de capitaux sous déduction des rectifications de valeur.
- Pour les actifs fixes mobiles et les actifs immatériels, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur nécessaires en économie de gestion. Les amortissements se font linéairement d'après les valeurs d'acquisition et sur la durée d'utilisation estimée en économie de gestion. Les durées d'amortissement suivantes ont été prises en considération:

Mobilier	8 ans
Infrastructures TI (ordinateurs, serveur, logiciels standards)	3 ans
Logiciel de business (actifs immatériels)	5 ans
Machines de bureau	3 ans
- Pour les actifs fixes mobiles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1000, autrement dit seules les acquisitions dépassant mille francs sont portées à l'actif.
- Les valeurs immatérielles produites par la LPS elle-même ne figurent pas à l'actif.
- Des réserves sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.

- Capital étranger aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies.
- Devises étrangères: les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits, recettes et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
EUR	1.48	1.66
USD	1.06	1.13

Cercle des proches

Nous entendons par ce terme les 23 Ligues pulmonaires cantonales, la Coopérative LOX, le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux, le Centre pour l'allergie, la peau et l'asthme aha! et, enfin, la Société suisse de pneumologie (SSP).

Commentaires du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités

La diminution des liquidités de CHF 1 032 155 est essentiellement due au fait que les ressources provenant des dons et des legs ont été bien inférieures à celles de l'exercice précédent et que les versements des montants portés au crédit des Ligues pulmonaires en 2007 n'ont été opérés qu'au début de l'année 2008.

2. Titres

Position en valeur cotée	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Obligations	2 383 580	2 267 987
suisse en CHF	1 944 790	1 878 172
étrangères en CHF	197 500	0
étrangères en monnaie étrangère	241 290	389 815
Actions suisses	143 757	253 396
Placement à terme (> 90 jours)	2 500 000	2 000 000
Total des titres	5 027 337	4 521 383

La stratégie de placement a pour objectif de préserver les valeurs financières investies et de produire un taux de rendement raisonnable sur le long terme. La Ligue pulmonaire suisse place par principe ses propres ressources à hauteur maximale de son capital propre. Nous pouvons également placer à court terme des moyens financiers dont nous n'avons pas besoin immédiatement. La stratégie de placement est «défensive mais avec retenue». Les placements sont opérés en tenant compte des liquidités dont nous avons besoin et ils sont opérés par périodes. Les durées d'échéance sont adaptées au fur et à mesure en fonction de la situation et de l'évolution des taux d'intérêts ayant cours sur le marché. Les ressources financières ne peuvent être investies dans des placements qui porteraient directement préjudice à la santé des êtres humains ou à l'environnement.

3. Créances pour livraisons et prestations

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante:

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Coordination et développement de la thérapie à domicile	3 000	0
Information et prévention	0	10 000
Tuberculose	164 084	0
Formation continue	36 840	2 500
Air intérieur	156 500	0
PROSPREH*	4 280	0
Total des créances provenant de projets	364 704	12 500
Autres créances pour livraisons et prestations	37	0
Total	364 741	12 500

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

4. Créances de proches

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Ligues pulmonaires cantonales	715 877	730 615
Autres proches	309 044	837 338
Total	1 024 921	1 555 453

5. Compte de régularisation actif

Les dépenses pour des projets dans la nouvelle année se présentent de la manière suivante:

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Logiciel i-care pour la gestion de patients	3 147	0
Tuberculose	9 000	1 414
Information et prévention	19 660	12 742
Fundraising	139 058	78 712
Thérapie à domicile	9 343	3 158
PROSPREH*	27 724	27 524
Air intérieur	15 539	5 876
Formation continue	5 580	0
Management de qualité	605	0
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	229 656	129 426
Autres délimitations dans le compte de régularisation actif	46 437	48 938
Total	276 093	178 364

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

6. Participation et prêt LOX

La valeur nominale de la participation à la LOX s'élève à CHF 45 000. Cette somme représente un taux de participation de 18,3 %. Cette participation a subi une rectification de valeur à la suite de l'assainissement de la LOX opéré en 2003. En 2008, un crédit de liquidité de CHF 525 000 (CHF 275 000 en 2007) a été accordé à la Coopérative LOX.

7. Actif corporel mobile

	Effectif au 1.1.2008 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Extournes en CHF	Effectif au 31.12.2008 en CHF
Valeur d'acquisition					
Mobilier et installations	197 351	12 573	-108 341		101 583
Machines de bureau	9 849	3 194	-5 307		7 736
Informatique	208 015	21 953	-152 322		77 646
Appareils pour la thérapie à domicile	6 995	1 186			8 181
Installation téléphonique	0	44 860			44 860
Total	422 210	83 766	-265 970		240 006
Amortissements cumulés					
Mobilier et installations	136 656	12 697	-108 341		41 012
Machines de bureau	8 530	1 722	-5 307		4 945
Informatique	177 857	25 879	-152 322		51 414
Appareils pour la thérapie à domicile	2 332	2 727			5 059
Installation téléphonique	0	8 972			8 972
Total	325 375	51 997	-265 970		111 402
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	96 835				128 604

La valeur de l'assurance-incendie des actifs corporels mobiles est de CHF 1 300 000.
En 2008, il n'y a pas eu d'investissements compromis.

8. Actifs immatériels

	Effectif au 1.1.2008	Augmentations	Diminutions	Extournes	Effectif au 31.12.2008
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Valeur d'acquisition					
Logiciels	42 490	7 104			49 594
Gestion d'adresses	252 241				252 241
Autres actifs immatériels	60 000				60 000
Total	354 731	7 104			361 835
Amortissements cumulés					
Logiciels	15 988	16 532			32 520
Gestion d'adresses	115 319	50 448			165 767
Autres actifs immatériels	0	12 000			12 000
Total	131 307	78 979			210 287
Valeur comptable nette des actifs immatériels	223 424				151 548

Pour les actifs immatériels, il s'agit de l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont en particulier exploitées pour la collecte de fonds (Fundraising) ainsi que de la valeur du programme d'entraînement aux avirons «Powerlungs». En 2008, il n'y a pas eu d'investissements compromis.

9. Placements financiers du Fonds Koch-Brunner

Les placements à affectation déterminée comprennent les capitaux d'épargne placés auprès de la Banque cantonale de Berne. Ces capitaux d'épargne sont réduits de l'ampleur de l'utilisation du capital à des fins déterminées, dont les intérêts cumulent ledit fonds.

10. Engagements envers des livraisons et des prestations

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
PROSPREH*	4 664	30 421
Cours**	8 038	7 732
Séjours «Bol d'air»	5 433	0
Enfants et adolescents	14 534	10 192
Logiciel i-care de gestion de patients	5 552	22 686
Normes comptables dans toutes les Ligues	1 971	233
Management de qualité	6 254	7 483
Centre de compétence Tuberculose	1 456	6 267
Air intérieur	22 597	89 998
Promotion de la santé / air extérieur	1 382	1 690
Coordination et développement de la thérapie à domicile	16 412	3 339
Information et prévention	168 531	192 905
Fundraising	185 988	174 604
Total des engagements envers des projets	442 812	547 550
Autres engagements envers de livraisons et de prestations	39 364	21 996
Total	482 176	569 546

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Il s'agit ici de cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales.

11. Obligations envers des proches

La diminution (CHF 1 125 162) de la rubrique intitulée «Obligations envers des proches» est due pour l'essentiel aux obligations de reversement moins élevées provenant de la collecte de fonds ainsi qu'aux postes créditeurs des Ligues, également moins élevés par rapport aux facturations de l'exercice précédent.

12. Autres obligations

Il s'agit pour l'essentiel de la taxe sur la valeur ajoutée due (CHF 142 398; CHF 165 371 en 2007).

13. Compte de régularisation passif

Le compte de régularisation passif se présente comme suit:

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Logiciel i-care de gestion de patients	24530	40
Tuberculose	39285	51654
Enfants et adolescents	4647	30024
Information et prévention	178752	8191
Fundraising	66294	92118
Thérapie à domicile	2426	36828
PROSPREH*	10407	68363
Air intérieur	626	26298
Air extérieur	1934	5285
Normes comptables dans toutes les Ligues	3204	1137
Formation continue	18629	23979
Management de qualité	13481	806
Total des régularisations envers des projets dans l'année passée sous revue	364215	344723
Régularisation de la contribution des Ligues pulmonaires	690046	523541
Autres régularisations passives du compte	170039	183591
Total	1224300	1051855

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

14. Provisions

La provision au 1^{er} janvier 2008 concerne un engagement de prévoyance-vieillesse en faveur de la veuve d'un ancien directeur. Cette bénéficiaire étant décédée la provision a donc pu être dissoute. En l'an 2008, une prime de fidélité a été introduite en faveur des collaborateurs et collaboratrices. C'est ce droit au pro rata temporis que nous avons provisionné.

	Etat au 1.1.2008 en CHF	Diminution/ Augmentation en CHF	Etat au 31.12.2008 en CHF
Provisions pour prévoyance-vieillesse	48 000		
Ultime versement		-8 800	
Dissolution		-39 200	
Provision pour prévoyance-vieillesse			0
Provision pour primes de fidélité	0		
Primes de fidélité en cours		30 000	
Provision pour primes de fidélité			30 000

15. Fonds avec affectation limitée

Les fonds ayant une affectation bien déterminée et restrictive sont des dons obtenus par des tiers qui déterminent très clairement à quelles conditions cet argent a été remis par des tiers à la Ligue pulmonaire suisse et à quelle fin il doit être utilisé.

Le Fonds Koch-Brunner émane d'un legs et fournit des contributions de soutien dans l'esprit des tâches qu'accomplit la Ligue pulmonaire, à savoir des contributions à des frais dus à une maladie ou à une perte de gain de particuliers et pas encore compensée par un assureur. Le Fonds Tuberculose, quant à lui, découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique qui a pour objectif de faire édifier et d'assurer la maintenance d'un Centre de compétence Tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen de montants de dons à affectation déterminée des promoteurs et les ressources pécuniaires sont dépensées pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels les fonds ont été collectés.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

16. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre le capital libre acquis, les fonds libres. Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

17. Produits provenant des campagnes de Fundraising

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Produits provenant du Fundraising	4 027 080	4 947 826
Charges pour le Fundraising (y compris frais de personnel et frais généraux)	-1 802 444	-1 616 242
Produits nets	2 224 636	3 331 584

18. Produits pour prestations fournies

Les produits pour prestations fournies se composent des contributions des pouvoirs publics, d'autres produits provenant de l'exploitation et des contributions dues par les Ligues pulmonaires cantonales.

19. Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics ont diminué de CHF 2 056 265. Ce recul correspond dans l'essentiel au montant qui, dans l'exercice précédent, a été dégagé comme recette supplémentaire du décompte final de la période du mandat de prestations 2004 à 2006. Le projet de lutte contre la tuberculose au Bénin a continué à être soutenu. S'agissant du Centre de compétence Tuberculose la période du contrat de prestations de 2005 à 2008 s'est achevée à la fin de l'année passée sous revue; le Centre de compétence Tuberculose a conclu un nouveau contrat de prestations avec l'Office fédéral de la santé publique qui va jusqu'au 31 janvier 2011.

20. Sponsoring

En 2008, les sponsors ont versé CHF 32 639 de moins que prévu. Ces contributions ont servi à financer la publication de matériel d'information (brochures) et l'enseignement aux asthmatiques.

21. Produits provenant de proches

Cette recette provient des sous-locataires Coopérative LOX et de la Société suisse de pneumologie (SSP). Elle comprend le dédommagement des coûts issus de la communauté de location et des prestations de services administratifs ainsi que le produit de la vente de la licence du logiciel i-care (système de gestion de patients) de la Ligue pulmonaire à la Coopérative LOX.

22. Divers

Dans l'exercice passé sous revue, on observera surtout les recettes provenant de la vente de matériel (CHF 71 667) et de la dissolution de la provision de prévoyance-vieillesse (voir chiffre 14 ci-dessus: CHF 39 200).

23. Contributions ordinaires des Ligues pulmonaires

Les contributions ordinaires des Ligues pulmonaires cantonales servent à couvrir des excédents de charges de la Ligue pulmonaire suisse. Les Ligues pulmonaires cantonales reprennent la sous-couverture des frais globale selon une clé de répartition fixée dans le Règlement financier.

24. Contributions à affectation déterminée

Ces contributions servent au développement, à la maintenance et au support du logiciel de gestion de patients i-care. Elles sont versées par les 18 Ligues pulmonaires cantonales qui utilisent cette application informatique (CHF 304 848; CHF 298 893 en 2007). Par ailleurs, les Ligues pulmonaires cantonales ont versé un montant de CHF 330 000 (CHF 480 000 en 2007) en faveur de la prévention du tabagisme.

25. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS:

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
PROSPREH *	378 697	187 256
Enfants et adolescents	91 732	162 525
Séjours «Bol d'air»	278 400	226 886
Cours**	512 393	404 208
Normes comptables dans toutes les Ligues	201 296	101 430
Management de qualité pour l'ensemble des Ligues	65 650	174 647
Logiciel i-care de gestion de patients	513 468	335 002
Centre de compétence Tuberculose	610 378	727 117
Promotion de la santé / air extérieur	149 811	268 801
Air intérieur	793 813	425 554
Coordination et développement de la thérapie à domicile	570 135	538 928
Information et prévention	1 462 496	1 434 512
Fundraising	1 802 444	1 616 242
Charges en matière de recherche	80 000	80 000
Gestion LOX	64 978	76 352
Gestion et secrétariat de la SSP	108 626	116 863
Total	7 684 317	6 876 323

* Prestations et soutien en vue de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Il s'agit ici de cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales.

26. Frais de personnel

Au cours de l'exercice passé sous revue, la Ligue pulmonaire suisse a occupé 38 collaborateurs et collaboratrices (33 en 2007) avec une moyenne globale de 2410 pour cent d'emploi (2210 en 2007). A la fin de l'exercice passé sous revue, la LPS occupait 33 collaborateurs et collaboratrices (en 2007: 30) avec un total de 2560 pour cent d'emploi (année précédente: 2240).

Les collaborateurs et collaboratrices de la LPS sont assurés auprès de l'Institution de prévoyance Comunitas, la Caisse de pension de l'Association des Communes Suisses, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Depuis l'an 2008, l'assurance déploie ses effets dans le cadre d'un plan de l'institution de prévoyance, orienté sur les cotisations auprès de laquelle salariés et employeurs versent des cotisations définies.

L'Institution de prévoyance Comunitas est une institution collective. Sur la base de la solidarité exprimée au sein de cette institution de prévoyance, la quote-part de sous-couverture de la Ligue pulmonaire suisse à la lacune de couverture d'assurance de l'ensemble de l'institution de prévoyance peut être relativisée. Le pourcentage de sous-couverture résulte de la relation des capitaux de prévoyance de la Ligue pulmonaire suisse par rapport à l'ensemble des capitaux de l'institution de prévoyance.

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Quote-part de sous-couverture	843 707	0
Quote-part économique	0	0
Modification par rapport à l'exercice précédent	0	0
Cotisations délimitées sur la période	220 533	168 449
Charges à l'égard de l'institution de prévoyance du personnel	220 533	168 449

La Ligue pulmonaire suisse ne dispose pas de réserves pour les cotisations des employeurs. D'après la publication intitulée COMUNI-QUÉ no 1 de mars 2009, l'institution Comunitas présente une insuffisance de couverture. Ainsi, au 31 décembre 2008, le degré de couverture ne s'élevait plus qu'à 82,93 %, alors qu'il était encore de 109,85 % le 31 décembre 2007.

27. Charges en matière de recherche

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue pulmonaire suisse a mis un montant de CHF 80 000 à la disposition de la Société suisse de pneumologie (SSP) au titre de soutien aux projets de recherche en pneumologie.

28. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion des affaires et la direction de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, l'informatique interne, la réception y compris le service téléphonique et les travaux administratifs généraux.

Indemnités accordées aux membres du Comité (organisme directeur):

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Indemnités globales	54 996	52 667
Indemnités accordées au président	14 200	11 950

29. Versement de l'excédent de Fundraising

L'excédent de Fundraising est versé aux Ligues pulmonaires cantonales d'après une clé de répartition définie dans le Règlement financier. Le versement aux diverses ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

30. Résultat financier

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Produit		
Intérêts sur titres et dépôts à terme	249 059	171 536
Bénéfices de cours	0	1 629
Total	249 059	173 165
Charges		
Frais et émoluments	13 933	4 455
Pertes de cours	41 054	4 545
Total	54 987	9 000
Résultat financier	194 072	164 165

Autres données

Obligations subsidiaires

Il n'existe d'obligations de garantie, de cautionnements à justifier dans les comptes ou la constitution de gage ou de nantissement à l'égard de tiers ni pour l'année passée sous revue ni pour l'exercice 2007.

Autres obligations ne devant pas être portée au bilan

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Baux à loyer 31.12.2008	174304	339976

Il s'agit ici de baux à loyer dont la durée excède une année.

Evénements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.

Les comptes sont publiés en français et en allemand. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi.

Le Comité de la Ligue pulmonaire suisse a approuvé les présents comptes annuels de 2008 en date du 4 mai 2009.



Ernst & Young SA
Belpstrasse 23
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 286 61 11
Téléfax +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

Au Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse, Berne

Berne, le 4 mai 2009

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision selon art. 10 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. Les travaux de contrôle ont pris fin le 20 mars 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC;
- ne sont pas conformes à la loi (art. 957 et ss. CO) et aux statuts.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEWO sont remplies.

Ernst & Young SA



Bernadette Koch
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)



Lorenz Benninger
Expert-réviser agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)